

## Écoles d'art : « Les 2 M€ prévus ne pourront en aucun cas répondre à la crise financière » (Andéa)



Paris - Article n°284813 - Publié le 30/03/2023 à 16:58

« Nous déplorons que le montant de l'aide annoncée soit très inférieur aux besoins urgents de l'ensemble des écoles territoriales, que nous avons chiffrés entre 8 et 11 M€. Les 2 M€ prévus ne pourront en aucun cas répondre à la crise financière qui met en péril imminent les établissements », indique l'Andéa le 30/03/2023.

L'association réagit à l'annonce de [Rima Abdul Malak](#), ministre de la culture, du « débloqué de 2 M€ d'aide d'urgence, ainsi que la compensation des frais d'inscription des étudiants boursiers », le 28/03.

« Nous demandons que les clés de répartition de cette aide d'urgence et des dotations structurelles soient définies collégalement, de manière transparente et en concertation avec l'ensemble des écoles du réseau et avec leurs équipes.

L'Andéa formule la même exigence de collégialité et de transparence dans la mise en œuvre de la mission confiée à Pierre Oudart, directeur de l'Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée, et ancien délégué aux arts plastiques à la DGCA. Celui-ci est chargé d'analyser «les enjeux structurels des écoles d'art territoriales» .

L'association «salue ce premier pas» et souhaite «y voir le début d'une prise de conscience de la gravité et de l'urgence de la situation des écoles» .

Elle regrette néanmoins «le silence de la ministre sur plusieurs sujets essentiels :

- le bouclier pour compenser la hausse des coûts de l'énergie ;
- la compensation de l'augmentation du point d'indice des agents publics ;
- et enfin l'indispensable mais toujours repoussée évolution du statut des enseignants, au sujet duquel nous attendons toujours la diffusion du rapport interministériel d'inspection remis au Gouvernement il y a plus d'un an et qui n'a toujours pas été rendu public."

# ANDEA



**Association nationale des écoles supérieures d'art (ANDEA)**

**Catégorie :** Groupement professionnel

32 rue Yves Toudic

75010 Paris France

## Général

<b>Date de création</b>	1995
<b>Statut</b>	Association fédérant les écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la culture
<b>Missions et objectifs</b>	plateforme de réflexion ; instance de proposition ; force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
<b>Présidence</b>	Coprésidents depuis mai 2021 : <ul style="list-style-type: none"><li>• Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, enseignant à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole ;</li><li>• Amel Nafti, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence.</li></ul>